

Questions orales

M. Murphy: Très bien, vous avez tous menti également aux pensionnés. Vous tous avez menti aux pensionnés partout au Canada.

M. Shields: Ce sont là des manigances syndicales. Nous n'en sommes pas dupes.

M. le Président: A l'ordre! Je demande aux députés, au moment de poser une question, d'énoncer les faits sur lesquels porte une question et d'utiliser l'entrée en matière à bon escient. Je demanderais aux ministres, au moment de répondre, de ne pas s'écarter indûment du sujet pour entamer une discussion. Le député a la parole.

LE POUVOIR DÉCISIONNEL

M. Nelson A. Riis (Kamloops—Shuswap): Monsieur le Président, c'est également au très honorable premier ministre que je pose ma question supplémentaire. Le premier ministre vient de rappeler, avec force citations, les propos qu'il a tenus dans différentes circonstances. Il a déclaré qu'il verrait à ce que le gouvernement du Canada conserve une participation majoritaire dans Air Canada. Voilà ce qu'il vient de dire à la Chambre des communes.

Quel genre de transaction commerciale céderait entièrement le pouvoir décisionnel à un groupe d'actionnaires minoritaires? Pourquoi le gouvernement n'a-t-il pas au moins la décence d'imiter les Britanniques? Ceux-ci se sont réservés la part du lion, de sorte qu'en dernière analyse, le gouvernement britannique pourrait exercer, dans les questions d'importance cruciale, le plein pouvoir décisionnel. Pourquoi le premier ministre est-il prêt à céder à un groupe minoritaire d'actionnaires le pouvoir décisionnel dans le cas de la société Air Canada?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): A mon avis, monsieur le Président, mon honorable collègue pose là une question à caractère idéologique tout à fait pertinente. Il peut exister un désaccord significatif sur le plan des principes quant à la façon de régler cette affaire. Ce n'est un secret pour personne que les députés représentent différentes idéologies politiques et que celles-ci trouveront sûrement à s'exprimer en l'occurrence dans le débat fondamental et dans la façon d'aborder la question. J'accepterais volontiers de débattre n'importe quand cet aspect avec mon honorable collègue.

Ainsi, hier soir, au réseau anglais de la Société Radio-Canada, Allan Gow, le journaliste des questions ouvrières, a déclaré:

La plupart des travailleurs ici pensent que la privatisation est une excellente idée. Les chefs syndicalistes, eux, voient pourtant la chose d'un tout autre oeil.

Il a ensuite cité les propos de Bob White:

A mon avis, cela ne résistera pas à l'épreuve du temps.

Voilà où l'idéologie entre en ligne de compte et où les divergences de points de vue apparaissent. Bob White est un vice-président du NPD et je comprends son point de vue. Cependant, M. Gow a conclu:

Les chefs syndicalistes auront bien du mal à convaincre qui que ce soit que la privatisation d'Air Canada n'est pas une excellente chose. Les travailleurs sont déjà désireux de profiter de cette privatisation et la population en général va continuer d'entendre le gouvernement déclarer que cette privatisation aboutira à une société aérienne plus efficace.

C'est là un point de vue fondamental. Le NPD le conteste. Nous allons en discuter à la Chambre des communes et laisser les Canadiens décider si c'est là la bonne façon de procéder.

Des voix: Bravo!

LA PRÉSERVATION DES EMPLOIS—ON DEMANDE UNE GARANTIE LÉGISLATIVE

M. Nelson A. Riis (Kamloops—Shuswap): Monsieur le Président, lorsque le premier ministre aura à décrire l'effet de cette mesure sur les hommes et les femmes qui travaillent pour Air Canada, il faudrait lui rappeler ce qui s'est passé au Royaume-Uni lorsqu'on a privatisé British Airways. Vingt-trois mille hommes et femmes ont perdu leur emploi dans le sillage de cette privatisation.

Le premier ministre sait bien que les commentaires qu'a déjà faits le vice-premier ministre au sujet de la situation actuelle d'Air Canada ne tiennent pas pour l'avenir puisque les décisions seront prises par un groupe minoritaire. Si le premier ministre veut vraiment conserver les emplois des hommes et des femmes qui travaillent actuellement pour Air Canada, vaudrait-il faire savoir qu'il croit ce que dit ce dernier et par conséquent faire en sorte que la mesure législative qui sera présentée, le cas échéant, comprendra des dispositions qui garantiront les emplois des hommes et des femmes qui travaillent pour Air Canada en ce moment?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, ce que les travailleurs ont dit, ce n'est pas moi qui l'ai dit: ils l'ont déclaré eux-mêmes. Les travailleurs cités directement par le réseau anglais de Radio-Canada ont dit qu'ils pensaient que la privatisation était une excellente idée.

Nous nous souvenons des propos du député et du NPD lors du débat sur la privatisation de la société de Havilland. Les prédictions des prophètes de malheur sont fidèlement consignées au compte rendu. Lors du débat au sujet de Fisheries Products International, on prédisait également la catastrophe. Pourtant, cette société contribue à la prospérité des pêcheurs de Terre-Neuve.

Dans le cas de de Havilland comme dans celui de Fisheries Products, on peut parler de réussite. Toutes les sociétés que nous avons privatisées ont réussi et ce sera également le cas d'Air Canada parce que cette initiative correspond aux aspirations des travailleurs en général et viendra renforcer aussi bien le Canada que la société Air Canada.

* * *

● (1440)

[Français]

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE RÉGIONAL

ON DEMANDE AU MINISTRE D'ANNONCER UN PROGRAMME POUR LE QUÉBEC

L'hon. Jean Lapierre (Shefford): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Expansion industrielle régionale. Aujourd'hui, on peut lire que le ministre provincial responsable de la recherche et du développement accuse le gouvernement fédéral d'être en retard de 1,3 milliard de dollars au niveau des dépenses réelles et que le Québec serait désavantagé sur cet aspect.